



Comptabilité et Informatique B.T. (Baccalauréat Technique)

NIVEAU D'ADMISSION :

Pour suivre des études de BT en *Comptabilité et Informatique*, l'étudiant doit être titulaire du :

Brevet Professionnel **Ou** Brevet Académique

1- CYCLES D'ÉTUDES :

En préparant le diplôme de BT en *Comptabilité et Informatique*, l'élève passe par 3 ans avant de présenter son examen officiel.

La première année est une année commune pour les 2 spécialisations (*Comptabilité et Informatique –Administration et Bureautique*).

Les matières sont divisées en 2 catégories : les matières générales et les matières de spécialisation.

En deuxième année et en troisième année, l'élève en *Comptabilité et Informatique*, ayant choisi sa spécialisation suivant ses compétences, continue à recevoir le même enseignement général tout en s'approfondissant dans les matières de spécialisation.

L'élève titulaire d'un baccalauréat technique spécialisation « **Comptabilité et Informatique** » pourra poursuivre des études universitaires ou en technique supérieure.

2- APTITUDES ET QUALITÉS REQUISES :

Le bon comptable doit :

- maîtriser les techniques comptables et fiscales,
- être rigoureux, méthodique, discret, doit être un bon communicateur,
- aimer l'informatique et la bureautique,
- savoir **s'adapter** aux situations les plus diverses,
- proposer à ses clients des **solutions adaptées** à leurs besoins.
- établir les comptes journaliers et annuels, d'où la nécessité d'avoir presque dans toutes les entreprises un service comptable.

3- DÉBOUCHÉS

Le secteur privé ainsi que le secteur public, sont constamment à la recherche de comptables dans les services de finance et de gestion.

Au terme de sa formation, l'élève en BT, pourra occuper les emplois suivants :

- Comptable dans une entreprise ou dans un cabinet d'expertise-comptable
- Employé(e) de banque
- Caissier(e)
- Administratif
- Fonction publique : ministère du travail, CNSS, TVA, etc....